

Les structures conceptuelles des constructions à datif lexical en français

Masashi TAKEMOTO

1. Introduction

Le français est en partie une langue à déclinaisons. Bien que les noms n'aient pas de cas morphologiques comme dans les autres langues romanes principales, excepté le roumain qui a cinq cas (trois cas synchrétiques distingués par l'article défini), les pronoms personnels conservent trois cas : le nominatif, l'accusatif et le datif, qui sont des clitiques. En ce qui concerne le troisième cas, l'alternance avec ses substituts est mise en question. Pour exprimer le Destinataire et l'Expérienceur, on emploie le datif (*me, te, lui, nous, vous, leur*) ou le nom datif (*à N*), et exceptionnellement le pronom personnel disjoint (*à moi, à toi, à lui, à elle, à nous, à vous, à eux, à elles*) en emphatique.¹

- (1) a. Je **lui** ai envoyé une carte postale.
b. J'ai envoyé une carte postale {***à lui** / **à Michel**}.
c. C'est **à lui** que j'ai envoyé une carte postale.
- (2) a. Cela **lui** arrive souvent.
b. Cela arrive souvent {***à lui** / **à mon fils**}.
c. Cela n'arrive qu'**à lui**.

Ainsi, à la différence de l'anglais, la métaphore de l'idée en mouvement s'exprime différemment du cas de l'être autonome en mouvement en termes de marquage pronominal.

- (3) a. A beautiful woman came **to him**.
b. A good idea came **to him**.
- (4) a. Une belle femme est venue **à lui**. (cf. Une belle femme est venue **à Paul**.)
b. Une bonne idée **lui** est venue. (cf. Une bonne idée est venue **à Paul**.)

En français, le But et l'Expérienceur se distinguent explicitement lors de la pronominalisation ; la distinction entre les pronoms disjoints et conjoints reflète

¹ Le pronom clitique datif est également tenu par une contrainte syntaxique comme nous le mentionnerons dans le chapitre 4.

la différence des interprétations pour l'actant à qui vient le référent du sujet.

Dans cet article, nous allons tenter de faire une analyse des constructions datives du point de vue de la linguistique cognitive en nous focalisant sur les datifs lexicaux, c'est-à-dire les datifs régis par des verbes : datif d'attribution, datif de séparation, datif expérimenteur, datif de possession et datif d'équivalence. L'objectif de cette étude est de mettre en évidence les traits communs aux structures conceptuelles des constructions à datif lexical en français et d'illustrer la différence sémantique et cognitive entre les constructions à pronom conjoint et à pronom disjoint concernant la pronominalisation du nom humain. Pour cela, au cours de cette recherche, nous nous pencherons aussi sur la lexicalisation des verbes datifs et sur le phénomène de l'abstraction sémantique.

2. Datifs lexicaux et verbes datifs

Avant l'analyse proprement dite, nous voudrions d'abord présenter une liste des prédicats datifs classés selon les sous-catégories du datif lexical.

(5) a. **Datif d'attribution**

donner, offrir, passer, envoyer, transmettre, livrer, apporter, prêter, redonner, rendre, céder, concéder, accorder, payer, subordonner, valoir, devoir, inspirer, etc.

parler, causer, mentir, téléphoner, sourire, suffire, éviter, etc.

b. **Datif de séparation**

voler, emprunter, enlever, arracher, ôter, soustraire, retirer, etc.

manquer, échapper, etc.

c. **Datif expérimenteur**²

arriver, parvenir, advenir, échoir, venir, revenir, survenir, réussir, apparaître, paraître, sembler, plaire, déplaire, répugner, agréer, peser, démanquer, souvenir, tarder, manquer, échapper, etc.

convenir, aller, importer, nécessiter, falloir, servir, profiter, nuire, obéir, résister, être indifférent, etc.

d. **Datif de possession**

appartenir, ressortir, incomber, rester, subsister, être propre, etc.

² Concernant le groupe c, on pourrait distinguer le datif de convenance, le datif de nécessité et le datif d'avantage/désavantage d'avec le datif expérimenteur auquel se rattachent des verbes psychologiques et des verbes de mouvement.

e. **Datif d'équivalence**

préférer, comparer, opposer, superposer, substituer, conformer, assimiler, etc. équivaloir, correspondre, ressembler, succéder, préexister, survivre, être équivalent, etc.

Cette liste inclut des verbes de mouvement causatif tels que *donner, passer, envoyer, etc.* et des verbes de mouvement comme *arriver, venir, apparaître, etc.* Ce sont des verbes datifs typiques régissant respectivement le datif d'attribution et le datif expérienteur. En observant les autres verbes datifs en considération de ce fait, parmi eux, nous remarquons plusieurs verbes qui proviennent des verbes de mouvement transitifs ou intransitifs en latin (*préférer* < *praeferre* "porter en avant", *céder* < *cēdere* "s'avancer", *échoir* < *excidere* "tomber", etc.) ou se dérivent des verbes dénotant le déplacement ou la disposition en français ou en latin (*survenir* < *sur-* + *venir*, *convenir* < *con-* + *venir*, *importer* < *importāre* < *in-* + *portāre* "porter", *substituer* < *substituere* < *sub-* + *statuere* "fixer, mettre en place", etc.). Cela suggère que le concept du mouvement, abstrait plutôt que concret, est intrinsèquement pertinent aux constructions à datif lexical. C'est pourquoi nous essaierons de rechercher également ce qui entraîne l'atténuation du sens dynamique des verbes datifs.

3. Structures conceptuelles

Dans ce chapitre, nous allons aborder l'analyse des structures conceptuelles des constructions datives par sous-catégories du datif lexical.

3.1. Datif d'attribution et Datif de séparation

3.1.1. Profilage du domaine de possession ou de contrôle

Les verbes de transfert de disposition (*donner, offrir, passer, envoyer, livrer, apporter, transmettre, céder, payer, prêter, emprunter, voler, enlever, arracher, ôter, soustraire, etc.*) sont des verbes transitifs qui prennent le datif ou le nom datif marqué par la préposition *à* en tant que Destinataire ou Perdant. Comme les verbes de don trivalents comme en (6) qui exigent obligatoirement le datif à l'usage fondamental sont d'un emploi extrêmement fréquent, le datif d'attribution est considéré comme le prototype du datif lexical. Et les verbes de privation dénotant le transfert

du possédé dans la direction inverse, eux aussi, régissent le datif comme en (7). Ce datif lexical que l'on appelle « datif de séparation » a été également hérité du latin, et est largement répandu dans les langues romanes.

- (6) a. Alain **lui** a {donné / prêté} de l'argent.
- b. Alain a {donné / prêté} de l'argent à **Martin**.
- (7) a. Martin **lui** a {volé / emprunté} de l'argent.
- b. Martin a {volé / emprunté} de l'argent à **Alain**.

Ces deux types de constructions datives impliquent le transfert du possédé. L'essentiel dans la conceptualisation de l'attribution et de la privation, c'est que le domaine de possession ou de contrôle du Destinataire et du Perdant est « profilé » : cette sphère humaine est le composant sémantique sur lequel l'attention est focalisée. Et à la suite du profilage du domaine mental, le Destinataire et le Perdant sont tous les deux profilés. Ainsi, ces actants sont marqués par le datif en tant que troisième argument le plus important. Nous allons schématiser les structures conceptuelles des constructions à datif d'attribution et à datif de séparation.³

Figure 1 : Construction à datif d'attribution

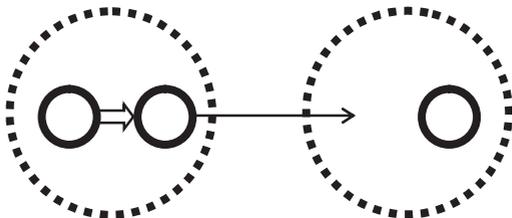
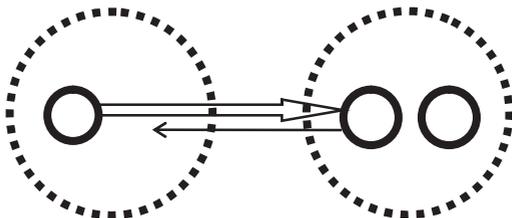


Figure 2 : Construction à datif de séparation



³ Dans toutes les figures ci-dessous, les cercles figurés en pointillé qui entourent les actants représentent le « domaine de relation » mental.

Le sens commun aux deux constructions datives à verbe de transfert de disposition, que le transfert soit centrifuge ou centripète, est la relation possessive entre le référent du datif et celui du complément d'objet direct. Ce qui est différent, c'est que le référent du datif est un possesseur prospectif d'une part, un possesseur originel d'autre part.

3.1.2. Datif d'attribution basé sur la métaphore du conduit

Venons-en à la contrainte de la valence des verbes dénotant le transfert abstrait. Les verbes d'énonciation et d'opinion (*dire, raconter, causer, demander, répondre, écrire, enseigner, apprendre, exprimer, affirmer, conseiller, recommander, proposer, émettre*, etc.) peuvent prendre le datif, qui est considéré comme une sorte de datif d'attribution.

- (8) a. La nourrice **leur** a raconté une histoire.
b. La nourrice a raconté une histoire **aux enfants**.
- (9) a. Le Président **lui** a exprimé sa reconnaissance.
b. Le Président a exprimé sa reconnaissance **au Premier Ministre**.
- (10) a. Le professeur **leur** a recommandé ce livre.
b. Le professeur a recommandé ce livre **aux étudiants**.

Et les verbes intransitifs de communication comme en (11) exigent également le datif ou à *N* pour désigner l'interlocuteur qui reçoit des paroles non-explicites.

- (11) a. Julien **lui** a {parlé / répondu / menti / téléphoné / écrit}.
- b. Julien a {parlé / répondu / menti / téléphoné / écrit} **à Léa**.⁴

C'est parce que la réception de l'information se conceptualise par la « métaphore du conduit » qui regarde les mots comme contenant pour le sens. (cf. Reddy 1993)⁵

De plus, certains verbes décrivant l'action envers autrui sans paroles prennent le datif. Par exemple, les verbes *sourire* et *cligner* se rattachent au datif ou au nom datif à *N*, parce qu'ils présument l'existence de celui qui

⁴ Quand le point de repère n'est pas considéré comme Destinataire, le pronom locatif *y* est employé au lieu du pronom datif.

- (i) a. Julien **y** a répondu.
- b. Julien a répondu **au mail de Léa**.

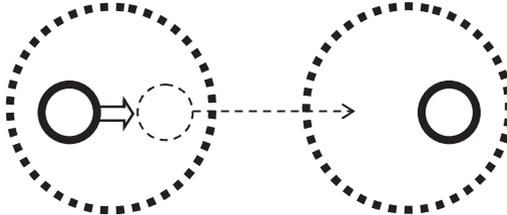
⁵ voir aussi Lakoff & Johnson (1980).

reçoit une information quelconque, car d'habitude, on ne sourit pas tout seul, et on ne cligne pas de l'œil en solitaire. Au contraire, le verbe *rire* ne se combine jamais avec le datif, parce que rire n'est pas une action que l'on exerce pour la transmission d'une information, autrement dit, la métaphore du conduit ne peut s'appliquer au procès du verbe *rire*.

- (12) a. Sophie **lui** a {sourit / *ri}. (cf. Sophie **lui** a adressé {un sourire / *un rire}.)
 b. Sophie a {sourit / *ri} **au petit enfant**.
- (13) a. Louise **lui** a cligné de l'œil. (cf. Louise **lui** a fait un clignement d'œil.)
 b. Louise a cligné de l'œil **à son copain**.

Une telle construction dative à verbe intransitif implique le transfert mental d'une information non-explicite comme le montre la Figure 3.

Figure 3 : Construction à datif d'attribution à verbe intransitif



Comme quelque chose de transféré est indispensable à la construction à datif d'attribution, les verbes intransitifs sont moins sujets à se rattacher au datif que les verbes transitifs. En fait, les verbes *chanter* et *danser* peuvent tous les deux prendre le datif en tant que verbes transitifs, mais ils ne l'accepteraient pas en tant que verbes intransitifs.

- (14) a. Jeanne **lui** a chanté une berceuse.
 b. Jeanne a chanté une berceuse **à son bébé**.
 c. ?Jeanne **lui** a chanté. (cf. Jeanne a chanté **pour lui**.)
 d. ?Jeanne a chanté **à son bébé**. (cf. Jeanne a chanté **pour son bébé**.)
- (15) a. Jean **lui** a dansé le tango. (Troberg 2013)
 b. *Jean a dansé le tango **à Marie**. (ibid.) (cf. Jean a dansé le tango **pour Marie**.)
 c. *Jean **lui** a dansé. (ibid.) (cf. Jean a dansé **pour lui**.)
 d. *Jean a dansé **à Marie**. (cf. Jean a dansé **pour Marie**.)

Le verbe transitif *chanter* se rattache non seulement au datif mais aussi à *N* comme en (14a-b), tandis que *danser* se combine avec le datif mais non avec *à N* comme en (15a-b). Si, contrairement à (14b), (15b) n'est pas

acceptable, c'est que le datif clitique en (14a) est le datif d'attribution qui marque le Destinataire, mais, par contre, celui en (15a) n'est pas le datif d'attribution mais le datif d'intérêt qui marque le Bénéficiaire. Les compléments d'objet direct des verbes *chanter* et *danser* sont différents quant à la transférabilité : un chant peut être transmis à autrui, mais une danse ne le peut pas. Et en cas de verbe intransitif, la combinaison de *chanter* avec le datif est peu naturelle, et celle de *danser* avec le datif est inacceptable. Enfin, les verbes intransitifs qui dénotent l'émission de quelque chose de non-explicite mais qui ne présument pas l'existence du Destinataire, à eux seuls, ne peuvent assigner le datif d'attribution. Prenons encore un autre exemple de tels verbes non-datifs :

- (16) a. *Il **lui** a {craché / toussé / éternué}.
b. Il **lui** a {craché / toussé / éternué} dessus.

Les verbes intransitifs en (16) ne peuvent prendre le datif qu'avec un adjectif adverbial qui joue le rôle de marqueur explicitant un contact physique avec autrui. Bien évidemment, la phrase grammaticale de (16b) n'est pas une construction à datif lexical.⁶

3.2. Datif expérimenteur

Parmi les verbes inaccusatifs, y compris des verbes de mouvement et des verbes psychologiques, il y en a beaucoup qui régissent le datif marquant l'Expérimenteur : *arriver*, *venir*, *advenir*, *échoir*, *survenir*, *apparaître*, *paraître*, *sembler*, *plaire*, *manquer*, etc.

- (17) Il **lui** est advenu un malheur.
(18) Il **lui** est survenu un terrible accident.
(19) Il **lui** est échu un gros héritage.
(20) La vérité **lui** est apparue.

L'usage des verbes de mouvement et de ses dérivés dans de telles phrases à datif expérimenteur prouve l'existence de la métaphore conceptuelle LES EVENEMENTS SONT DES OBJETS EN MOUVEMENT.

Pour mettre en relief le caractère essentiel de la construction à datif expérimenteur, reprenons les exemples du verbe de mouvement cités au début

⁶ Nous discuterons les constructions à datif non-lexical dans un prochain article.

de cet article, qui exige originellement le complément circonstanciel de lieu et qui prend aussi le datif. Il s'agit là de la métaphore IDEAS ARE MOVING OBJECTS « LES IDÉES SONT DES OBJETS EN MOUVEMENT ».

- (21) a. Une belle femme est venue **à lui**. (cf. A beautiful woman came **to him**.)
 b. *Une belle femme **lui** est venue.
 (22) a. *Une bonne idée est venue **à lui**.
 b. Une bonne idée **lui** est venue. (cf. A good idea came **to him**.)

La venue « volontaire » du sujet en (21a) est d'ordre physique, tandis que celle « involontaire » en (22b) est d'ordre conceptuel. Et le point d'arrivée du premier se trouve dans la sphère spatiale de l'être humain, mais celui du second est dans sa sphère mentale. Ainsi, en principe, le pronom personnel locatif est un marqueur du But, tandis que le pronom personnel datif est un marqueur de l'Expérienteur. C'est pourquoi, en français, la métaphore de l'idée en mouvement s'exprime avec une réécriture linguistique, à la différence de l'anglais où la structure du domaine source est projetée sur le domaine cible sans aucune réécriture linguistique. Illustrons les structures conceptuelles qui se reflètent sur ces constructions différentes.

Figure 4 : Construction à pronom personnel disjoint

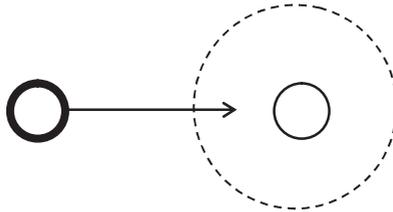
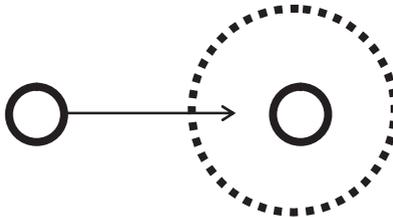


Figure 5 : Construction à datif expérienteur / à pronom personnel conjoint [centrifuge]



La différence cruciale entre les deux structures conceptuelles est que dans l'une le domaine du point de repère où le trajecteur vient n'est pas profilé, comme dans la Figure 4, alors que dans l'autre il est profilé, comme dans la

Figure 5.⁷

Le domaine de relation, y compris des sphères psychologique, physique, de possession, de contrôle, sociale ou culturelle comme en (23-26), est cognitivement plus important que le domaine spatial, espace ontologique, et le profilage du domaine de relation déclenche le profilage de l'être humain ou animé lui-même.

- (23) Ce genre de film **lui** va très bien.
- (24) Cette cravate **lui** va très bien.
- (25) Ce paquet **lui** est parvenu hier.
- (26) Le Père Noël actuel **leur** est venu des Etats-Unis.

Les déplacements que désigne le verbe de mouvement *aller* en (23-24) ne sont pas objectifs mais subjectifs. Ce phénomène de l'atténuation du sens dynamique du verbe de mouvement pourrait être considéré comme une « subjectification »⁸. Le mouvement subjectif se trouve largement dans les constructions datives, qui expriment l'expérience, la convenance, la nécessité, etc.

- (27) a. Ce paysage **lui** convient bien.
- b. Ce métier **lui** convient bien.
- (28) a. Ce système **leur** a été importé d'Europe.
- b. Le bonheur des enfants **leur** importe plus que tout.

Même dans le cas des verbes datifs qui n'ont rien à voir avec le verbe de mouvement, le profilage du domaine de relation est pertinent. C'est la sphère de contrôle d'autrui qui est profilée dans les constructions datives suivantes :

- (29) Tout le monde **lui** obéit.
- (30) Personne ne **lui** résiste.

Et l'enjeu des verbes psychologiques est bien la sphère psychologique, tout comme celui des verbes de mouvement en (32).

- (31) a. Tu **lui** plais.
- b. Tu **lui** manques.

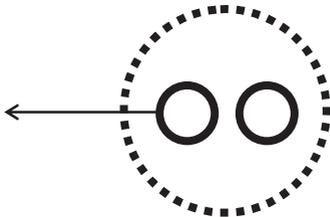
⁷ Le « trajecteur » (*trajector* en anglais) est l'élément sur lequel porte la focalisation primaire, et le « point de repère » (*landmark* en anglais) l'élément sur lequel porte la focalisation secondaire.

⁸ D'après Langacker (1991: 215), « Subjectification is a semantic shift or extension in which an entity originally construed objectively comes to receive a more subjective construal ».

- (32) a. Son nom **lui** est revenu.
 b. Son nom **lui** a échappé.

Il est à noter ici que parallèlement aux constructions à datif d'attribution et à datif de séparation, l'orientation du déplacement du référent du sujet est non seulement centrifuge mais aussi centripète comme le montre la Figure 6.⁹

Figure 6 : Construction à datif expérienceur / à pronom personnel conjoint [centripète]



A la différence du cas des constructions locatives qui représentent le But ou la Source purement spatiaux, les structures conceptuelles des constructions à datif expérienceur, que le mouvement abstrait du référent du sujet soit centrifuge ou centripète, comportent le profilage du domaine de relation, ce qui évoque le profilage du point de repère lui-même. C'est le cas du datif lexical entier, à l'exception du datif d'équivalence que nous discuterons dans la section 3.5.

3.3. Datif de possession

En latin, le datif de possession veut dire surtout le datif de ce qu'on appelle la « construction *mihi est* ». Cependant, le français n'a pas d'expression équivalente à cette construction : le verbe *être*, à lui seul, ne peut prendre le datif pour représenter la relation possessive comme en (34).

- (33) **Ei** est domus. (lat)
 'Il a une maison'

- (34) a. *Une maison **lui** est.
 b. *La maison **lui** est.

Certes, la construction *être à moi* exprime la relation possessive, mais il y a des différences sémantiques et discursives entre les constructions *mihi est*

⁹ Dans le cas du verbe datif non-psychologique *manquer*, c'est surtout la sphère de possession qui est profilée, comme mentionné ci-dessous.

et *être à moi*. Le datif de possession en latin, placé souvent à la tête de la phrase, fonctionne comme « thème de phrase », tandis que le pronom personnel disjoint en français, toujours à la fin de la phrase, se comporte comme « focus de phrase ». Contrairement à la construction *mihi est*, c'est le possédé qui est un constituant thématique dans la construction *être à moi*. En effet, la construction *être à moi* n'accepte pas le nom indéfini en tant que sujet. C'est parce que le nom indéfini, qui est une nouvelle information, n'est pas thématizable.

- (35) a. La maison est à **lui**.
 b. *Une maison est à **lui**.

En revanche, les verbes *appartenir*, *manquer*, *rester*, etc. et le prédicat adjectival *être propre* régissant le datif expriment la relation possessive ou non-possessive, strictement parlant, l'appartenance, le manque ou la rémanence.

- (36) Ce sac **lui** appartient.
 (37) La responsabilité **lui** incombe.
 (38) Cette caractéristique **lui** est propre.
 (39) Il **lui** manque une dent de devant.
 (40) Cette coutume **leur** est restée.

Ce qui nous intéresse ici encore, c'est que certains verbes impliquent intrinsèquement des orientations représentées par les verbes radicaux ou par les préfixes : *appartenir* < *appertinēre* < *ad-* + *pertinēre* “tendre, s'étendre jusqu'à”, *incomber* < *incumbere* “s'appuyer sur”, *propre* < *pro-* + *privus* “particulier”, *rester* < *restare* < *re-* + *stare* “se tenir debout”. La lexicalisation de ces verbes datifs suggère que l'assignation du datif au Possesseur est aussi motivée par la conceptualisation orientationnelle. On peut supposer les schémas suivants comme structures conceptuelles primitives.

Figure 7 : Construction à datif d'appartenance

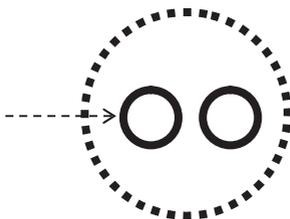


Figure 8 : Construction à datif de manque

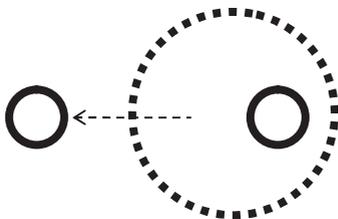
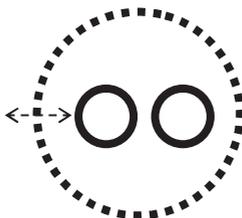


Figure 9 : Construction à datif de rémanence



Enfin, même si ces datifs sont inclus dans le datif de possession, le français, comme beaucoup d'autres langues romanes, n'a pas le datif de possession typique qu'avait le latin.

3.4. Datif d'équivalence

A la fin de ce chapitre, nous traitons un datif lexical de nature différente des autres : le datif d'équivalence. Citons d'abord quelques exemples empruntés à Méliès (1996).

- (41) a. Il **lui** préfère Hélène.
- b. Il **lui** compare Vincent.
- c. Il **lui** oppose Gaston.
- d. Il **lui** a adjoint un canton, au département.
- e. Il **lui** a jumelé le Bas-Rhin. (lui : le Haut-Rhin)

L'appellation de cette sorte de datif montre bien le rapport entre les deux actants ; ils doivent être assez équivalents pour être comparables. Le caractère hétérogène de ce datif lexical est que son référent n'est pas toujours un être humain ou animé. Nous pouvons donner des exemples de pronoms datifs renvoyant aux noms inanimés, qui ne sont même pas des entités affectées.

[verbes transitifs]

- (42) J'aime bien les fraises, mais je **leur** préfère les framboises.
- (43) Cette œuvre est exceptionnelle, et nous ne pouvons **lui** comparer d'autres tableaux.
- (44) Si le cognac n'est pas disponible, on peut **lui** substituer le calvados.
- (45) Or, pour faire ressortir le beau, il faut inévitablement **lui** juxtaposer un peu de moins beau. (Alyac, *Au revir et merçoi !*)

[verbes intransitifs]

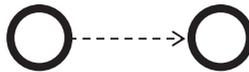
- (46) Quant au drapeau du Tchad, celui de Roumanie **lui** ressemble beaucoup.
- (47) Sous chaque dessin, écris le mot qui **lui** correspond.
- (48) C'est un adverbe ou ce qui **lui** équivaut au point de vue fonctionnel.
- (49) La tendresse précède l'amour et **lui** succède. (Gastaldi, *Le petit livre de la Tendresse*)

Ainsi, à la différence d'autres types de datif lexical, le domaine de relation n'est pas du tout pertinent au datif d'équivalence. Néanmoins, le point de repère est profilé et marqué par le datif. C'est à cause de sa comparabilité et de son égalité cognitive avec le trajecteur ou avec l'autre point de repère. Les deux actants équivalents sont tous les deux cognitivement saillants, donc ils sont également profilés.

Figure 10 : Construction à datif d'équivalence (verbe transitif)



Figure 11 : Construction à datif d'équivalence (verbe intransitif)



La qualité immanente aux structures conceptuelles de ces constructions datives est la directionnalité dans le processus cognitif de la comparaison. L'orientation visuelle ou mentale est impliquée aussi dans les constructions à datif d'équivalence, comme dans les autres constructions datives lexicales. À cet égard, il est intéressant de constater que la plupart des verbes régissant le datif d'équivalence proviennent directement ou se dérivent des verbes de mouvement ou encore de mouvement causatif. Par exemple, le verbe transitif latin *praeferō* (infinitif *praeferre*) duquel vient le verbe français *préférer* désignait à l'origine le déplacement causatif de l'objet, et le

verbe intransitif *cēdō* (infinitif *cēdere*) duquel se dérivent les verbes français *céder* et *succéder*, qui prennent le datif d'équivalence, exprimait le mouvement physique spontané du sujet.

- (50) a. dextrā ardentem facem *praeferibat*. (Cic. Verr. 4, 74, *Dictionnaire Latin-Français*)
'de la main droite elle portait en avant une torche embrasée'
- b. *praeferre* pecuniam *amicitiae* (Cic. Lae. 63, *Ibid.*)
'mettre l'argent avant l'amitié'
- (51) a. eo die milia passuum XX pro *cedit*. (*Commentarii de Bello Gallico* 5, 47)
'le même jour il avança de vingt mille pas'
- b. quoniam sit *fortunae cedendum* (*Ibid.* 7, 89)
'puisqu'il faut céder à la fortune'

En français, les verbes dérivés *préférer* et *céder* n'ont que des sens figurés. La causativité et la dynamicité se sont modérées ou se sont déjà perdues, et, avec l'abstraction du sens de mouvement, l'arrivée au but s'est transformée en « contact mental » avec l'entité. Il s'agit là aussi de la métaphore. Les extensions sémantiques des verbes dérivés latins *praeferre* (*prae-* + *ferre*) et *succedere* (*sub-* + *cēdere*) sont considérés comme produits respectivement par les métaphores conceptuelles L'IMPORTANT EST DEVANT (Bocian 2020 : 127) et L'ANTERIORITE EST EN HAUT ET LA POSTERIORITE EST EN BAS (Short 2016 : 386-387).

Pour finir cette section, nous voudrions mentionner le fait qu'un type générique et une notion sans substance ne puissent être pronominalisés par le pronom datif. Dans ce cas-là, il faut utiliser, au lieu du pronom datif, le pronom locatif *y* qui renvoie par nature à quelque chose de non-spécifique.

- (52) a. Ce bonhomme **lui** ressemble, à mon perroquet.
b. Ce bonhomme *y* ressemble, à un perroquet. (Herslund 1988)
- (53) a. Voilà un candidat au partenariat, et Louise **lui** correspond bien.
b. Voilà un profil du candidat, et Louise *y* correspond bien.

Le pronom datif d'équivalence est un cas pronominal marquant l'entité profilée qui est assimilée au sujet ou au complément d'objet direct au niveau de la saillance cognitive.

En conclusion de ce chapitre, nous pouvons dire que le point de repère qui n'est pas profilé n'est pas pronominalisé par le datif. Le profilage du domaine de relation déclenche le profilage du point de repère dans les

constructions à datif lexical, sauf dans celle à datif d'équivalence. Et quant à la construction à datif d'équivalence, ce qui évoque le marquage du point de repère par le datif, c'est sa comparabilité et son égalité cognitive avec le trajecteur ou avec l'autre point de repère.

4. Pronom conjoint vs pronom disjoint

Maintenant, nous allons éclaircir la différence sémantique et cognitive entre les constructions à pronom conjoint et à pronom disjoint concernant la pronominalisation du nom humain. Il nous faut mentionner tout d'abord qu'il y a une contrainte syntaxique : le pronom datif est incompatible avec le pronom réfléchi, bien que le pronom locatif soit tout à fait acceptable. Dans ce cas-là, le pronom datif doit être remplacé par le pronom disjoint.

- (54) a. Elle s'est donnée corps et âme **à son travail**.
- b. Elle s'y est donnée corps et âme.
- (55) a. Elle s'est donnée corps et âme **à son amant**.
- b. *Elle se **lui** est donnée corps et âme.
- c. Elle s'est donnée corps et âme **à lui**.

Or, commençons par aborder le problème polémique de la pronominalisation du nom humain : de quoi dépend le choix entre les pronoms conjoints et disjoints ? Prenons les exemples contrastifs très connus : *parler à N* et *penser à N*. Le premier est un verbe datif, mais le second ne l'est pas.

- (56) a. Je parle **à Marc**.
- b. Je **lui** parle.
- c. *Je parle **à lui**.
- (57) a. Je pense **à Marc**.
- b. Je pense **à lui**.
- c. *Je **lui** pense.

Avant tout, étymologiquement, le verbe *penser* ne peut être un verbe datif ; Ni *pensare* en italien ni *pensar* en espagnol ne se combinent non plus avec le datif.¹⁰

¹⁰ Le verbe latin *cogito* "je pense" ne régit pas le datif non plus : *De {matre/ea} cogito* 'Je pense à {ma mère / elle}'.

- (58) a. Pensi **a lui**. (ita) (cf. (57b))
 b. ***Gli** pensi. (ita) (cf. (57c))
 (59) a. Pienso **en él**. (esp) (cf. (57b))
 b. ***Le** Pienso. (esp) (cf. (57c))

Penser est une activité mentale très intime. Il est vrai que les pensées peuvent atteindre quelqu'un ou quelque chose, – sinon, on ne peut penser à quelqu'un ou à quelque chose – mais elles ne suscitent jamais la perception d'autrui. C'est-à-dire que les pensées ne pénètrent jamais dans la sphère psychologique d'autrui. Donc, le datif n'est pas non plus utilisé dans la paraphrase suivante de (57).

- (60) a. Mes pensées vont **à Marc**.
 b. Mes pensées vont **à lui**.
 c. *Mes pensées **lui** vont. (cf. (57c))

Le domaine de relation n'est profilé dans aucune des deux phrases. C'est pourquoi les verbes *tenir*, *songer*, *rêver*, *renoncer*, etc. qui représentent des activités mentales chez l'individu sont aussi des verbes non-datifs.

- (61) a. Je tiens beaucoup **à ma sœur**.
 b. Je tiens beaucoup **à elle**.
 c. *Je **lui** tiens beaucoup.
 (62) a. Il doit renoncer **à sa fiancée**.
 b. Il doit renoncer **à elle**.
 c. *Il doit **lui** renoncer.

Ensuite, considérons la pronominalisation du nom humain dans la construction *être indifférent* à *N*. La prédication adjectivale *être indifférent* peut se rattacher tantôt au pronom conjoint et tantôt au pronom disjoint, selon les contextes situationnels.

- (63) a. Elle est indifférente **à son mari** (malgré toutes les attentions qu'elle lui porte).
 b. Elle **lui** est indifférente.
 c. *Elle est indifférente **à lui**. ((63c) ne correspond pas à (63a))
 (64) a. Elle est indifférente **à son mari** (malgré toutes les attentions qu'il lui porte).
 b. Elle est indifférente **à lui**.
 c. *Elle **lui** est indifférente. ((64c) ne correspond pas à (64a))

(63b) veut dire qu'elle n'est plus chère à son mari ; c'est la négation du fait qu'elle soit dans le cœur de son mari. Au contraire, (64b) signifie qu'elle ne porte pas d'intérêt à son mari ; il ne s'agit pas du tout du sentiment de son mari. Ici encore, la question est de savoir si le domaine du point de repère est profilé, comme le montrent la Figure 4 et la Figure 5. Il s'ensuit que la pronominalisation d'à *N* [+humain] varie selon qu'il y a ou non une intervention dans le domaine de relation de *N*.

Finalement, pourquoi les pronoms conjoints et disjoints peuvent-ils alors s'intégrer respectivement dans la phrase *sa femme est revenue* en partageant la même valeur de vérité ?

- (65) a. Sa femme **lui** est revenue.
- b. Sa femme est revenue **à lui**.

D'une part, (65a) signifie que sa femme est entrée encore une fois dans son domaine de relation. D'autre part, (65b) est ambigu : le sens littéral et le sens inférentiel sont possibles. Il est vrai que (65b) implique que sa femme s'est accommodée avec lui de même que (65a), mais ce n'est pas un sens propre mais une interprétation générée par l'inférence. Enfin, le critère du choix entre le pronom conjoint et le pronom disjoint réside dans la différence du domaine du point de repère : domaine mental ou spatial.

5. Conclusion

Afin de mettre en évidence les traits communs aux divers datifs lexicaux en français, nous avons adopté une approche cognitive et cherché à les retrouver dans la conceptualisation des événements exprimés par les constructions à datif lexical. L'analyse des structures conceptuelles des constructions datives nous amène aux remarques conclusives suivantes :

1) Le profilage du domaine de relation du point de repère est indispensable aux constructions à datif d'attribution, à datif de séparation, à datif expérimenteur et à datif de possession. Quant à la construction à datif d'équivalence, ce qui évoque le marquage du point de repère par le datif, c'est sa comparabilité et son égalité cognitive avec le trajecteur ou avec l'autre point de repère.

2) La pronominalisation d'à *N* [+humain] varie selon qu'il y a ou non une intervention dans le domaine de relation de *N*. Enfin, le profilage du domaine mental, qui est une sphère plus importante que le domaine spatial

pour le conceptualisateur, est pertinent au pronom conjoint datif.

3) L'atténuation du sens dynamique des verbes de mouvement transitifs ou intransitifs régissant le datif est motivée par des métaphores différentes et par la subjectification. Même si le sens physique (objectif) ne se trouve pas dans de telles constructions à datif lexical, le mouvement abstrait (subjectif) et le contact mental avec le point de repère sont immanents aux structures conceptuelles.

Dans ce travail, nous avons limité nos observations aux datifs lexicaux. Et pourtant, l'étude que nous avons menée pour déterminer la qualité essentielle des constructions datives pourrait ouvrir la voie à l'approche compréhensive des datifs.

Références

Ouvrages spécialisés

- Authier, Jean Marc & Lisa Reed. 1991. Ergative Predicates and Dative Cliticization in French Causatives. *Linguistic Inquiry*. 22. 1. 197-205.
- Barnes, Betsy. 1980. The Notion of 'Dative' in Linguistic Theory and the Grammar of French. *Linguisticae Investigationes* 6. 245-292.
- Bocian, Edyta. 2020. Le corps et sa perception dans la langue française : du concept de simplicité/simplification au phénomène métaphorique. *Romanica Cracoviensia*, 20. 3. 123-132.
- Herslund, Michael. 1988. *Le datif en français*. Louvain/Paris: Peeters.
- Jaeggli, Osvaldo. 1982. *Topics in Romance syntax*. Cinnaminson: Foris Publications.
- Kayne, Richard S. 1975. *French syntax: the transformational cycle*. Cambridge/Massachusetts: MIT Press.
- König, Ekkehard & Martin Haspelmath. 1998. Les constructions à possesseur externe dans les langues de l'Europe. In Jack Feuillet (ed.). *Actance et Valence dans les langues d'Europe*. Berlin: Mouton de Gruyter. 505-606.
- Kupferman, Lucien. 2004. *Domaines prépositionnels et domaines quantificationnels : Le mot de*. Paris: Duculot.
- Lakoff, George & Mark Johnson. 1980. *Metaphors We Live By*. Chicago: Univ. of Chicago Press.
- Lakoff, George. 1993. The syntax of metaphorical semantic roles. In J. Pustejovsky (ed.). *Semantics and the Lexicon*. 27-36. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.

- Lamiroy, Béatrice & Nicole Delbecque. 1998. The possessive dative in Romance and Germanic languages. In William Van Belle & Willy Van Langendonck (eds.), *The dative. Volume 2: Theoretical and contrastive studies*. Amsterdam: John Benjamins. 29-74.
- Lamiroy, Béatrice. 2000. Sur certains rapports entre le passif pronominal et les datifs non lexicaux. *Études Romanes*, 45, 135-155.
- Langacker, Ronald Wayne. 1991 *Foundations of Cognitive Grammar II: Descriptive Application*, Stanford: Stanford University Press.
- Leclere, Christian. 1978. Sur une classe de verbes datifs. *Langue Française* 39. 66-75. Paris: Larousse.
- Melis, Ludo. 1996. The dative in Modern French. In Van Belle, William, Willy Van Langendonck (eds). *The dative and its counterparts*. Vol 1 *Descriptive studies*. Amsterdam: John Benjamins. 39-72.
- Ogata, Kozue. 2004. Du locatif directionnel au datif dans les constructions du verbe *arriver*. In , Leclère, Ch. et alli. (eds.). John Benjamins. 471-484.
- Pamies-Bertrán, Antonio. 2019. Métaphore grammaticale et géométrie imaginaire du temps en français et en espagnol. *Analele Universității din Craiova. Seria Științe Filologice. Limbi și literaturi romanice*. 23. 1. 62-77.
- Reddy, Michael J. 1993. The conduit metaphor: A case of frame conflict in our language about language. In *Metaphor and Thought* (2nd ed.). Cambridge: Cambridge University Press. 164-201.
- Ruiz de Mendoza Ibáñez, F. J. & Galera Masegosa, A. 2014. *Cognitive Modeling. A Linguistic Perspective*. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Sakahara, S. 1997. Indirect Objects in French. *The Dative and Related Phenomena*. 105-144.
- Short, William Michael. 2016. Spatial Metaphors of Time in Roman Culture. *Classical World*. 109. 3. 381-412.
- Tayalati Fayssal. 2004. Indifférent : un adjectif psychologique à part. *Travaux de linguistique* 48. De Boeck Université. 77-94.
- Tayalati, Fayssal & Van Peteghem, Marleen. 2009. Pour un traitement unitaire de l'assignation du datif en français. *Linguisticae Investigationes* 32. 1, 99-123.
- Tremblay, Mireille. 1992. *Avoir* ou *être*. *Revue québécoise de linguistique* 22. 1. 145-164.
- Troberg, Michelle Ann. 2008. *Dynamic Two-place Indirect Verbs in French: A Synchronic and Diachronic Study in Variation and Change of Valence*. PhD Dissertation. University of Toronto.
- Tsuruga, Yoichiro. 2010. Le locatif, le locatif directionnel unilatéral et le datif en

- français. Nakamura, T., É. Laporte, A. Dister & C. Farion (éd.). *Les Tables, la grammaire du français par le menu. Mélanges en hommage à Christian Leclère*. Louvain : Presses Universitaires de Louvain. 363-372.
- Van de Velde, Freek & Béatrice Lamiroy. 2016. 12 External possessors in West Germanic and Romance: Differential speed in the drift toward NP configurationality. *Aspects of Grammaticalization*. 353-399.
- Van Peteghem, Marleen. 2006. Le datif en français : Un cas structural. *Journal of French Language Studies* 16. 1. 93-110.

Autres ouvrages

- Alyac, Edouard-Emile. 2016. *Au revoir et merçoi !*. Editions Publibook.
- Caesar, Gaius Iulius. 2012. *Commentarii de bello gallico*. Ulan Press.
- Gaffiot, Félix. 2000. *Le Grand Gaffiot : Dictionnaire Latin-Français*. Paris: Hachette.
- Gastaldi, Jean. 1999. *Le petit livre de la Tendresse*. DU ROCHER.